

Prestation compensatoire et héritage.

Par laj, le 21/06/2012 à 15:40

Bonjour,

Je suis actuellement en procédure de divorce par consentement mutuel, J ai demandé le divorce après 8 ans de mariage.

J'aimerai savoir si un héritage perçu, par madame, pendant la procédure pourrait influencer le montant de la prestation compensatoire.

En effet, madame a hérité d'une somme d'environ 20000€ en début de procédure.

Merci pour vos réponse.